GREASE CUTTER

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)
Date d'émission: 2023-12-12 Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : GREASE CUTTER
Code du produit : P300700

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Nettoyant pour surfaces et plafonds de cuisine
Restrictions d'emploi : Usine alimentaire, utilisation industrielle et institutionnelle seulement

1.3. Fournisseur

Project Clean Inc.
12 James St N, Suite 202
Hamilton, Ontario L8R 2J9
T 1 800 663 9925
regulatory@projectclean.com - www.projectclean.ca

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Canada	CHEMTREC Chemical Emergency	www.chemtrec.com	1 800 424 9300	24hr/day 7days/week within USA and Canada
Canada	CANUTEC Transportation Emergency	www.canutec.com	1 888 226 8832 *666 on a cell phone	24hr/day 7days/week within USA and Canada

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :

Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

Mentions de danger (GHS CA)	:	H315 - Provoque une irritation cutanée H318 - Provoque des lésions oculaires graves
Conseils de prudence (GHS CA)	:	P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. P280 - Porter protective gloves and eye protection. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur la SDS du produit). P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	% m/m
C9-11, Ethoxylated Alcohol	(C9-C11) Alkyl alcohol, ethoxylate	n° CAS: 68439-46-3	5 – 10
Pentasodium triphosphate	Sodium tripolyphosphate	n° CAS: 7758-29-4	1 – 5
Tetrasodium ethylenediamine tetraacetate	Ethylenediaminetetraacetic acid tetrasodium salt	n° CAS: 64-02-8	1 – 5
Monoethanolamine	Monoethanolamine	n° CAS: 141-43-5	0.5 – 1.5

**The exact concentrations have been withheld as a trade secret. Les concentrations exactes ont été retenues en tant que secret commercial.*

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation.

Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.

Symptômes chroniques : No effects known.

Symptômes/Effets attendus, aigus et différés : Peut causer des irritations de la peau, dermatites, ou brûlures cutanées. Peut causer dermatose, irritation oculaire, œdème de la cornée, brûlures chimiques.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Mesures générales : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Safety glasses (EN 166). Protective goggles (EN 166). Protective clothing (EN 14605 or EN 13034). Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Procédures d'urgence : Aérer la zone. Éloigner le personnel superflu. Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Réutiliser si possible. Autrement, éliminer les matériaux récupérés conformément à toutes les réglementations locales, provinciales ou fédérales.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Produits incompatibles : Acides forts. Agent oxydant.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Monoethanolamine (141-43-5)	
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Ethanolamine
OSHA PEL TWA [1]	6 mg/m³
OSHA PEL TWA [2]	3 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Protection des mains:
Gants de protection

Protection oculaire:
Lunettes de sécurité

Protection des voies respiratoires:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : Bleu, liquide clair.
Couleur : Bleu(e)

Odeur	:	Parfum d'agrumes
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	11.5 – 12.5
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	:	Non auto-inflammable
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité	:	Aucune donnée disponible, Non applicable
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	1 – 1.05
Solubilité	:	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	:	Mince comme l'eau
Propriétés explosives	:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosivité	:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	:	Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	:	Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	:	Acides forts. Agent oxydant.
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	:	Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé

Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé

Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

GREASE CUTTER	
DL50 orale rat	13643,6 mg/kg
DL50 cutanée rat	247920,8 mg/kg

Pentasodium triphosphate (7758-29-4)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 4640 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit
CL50 Inhalation - Rat	> 0,39 mg/l Animal: rat, Guideline: EPA OPP 81-3 (Acute inhalation toxicity)

Tetrasodium ethylenediamine tetraacetate (64-02-8)	
DL50 orale rat	1780 – 2000 mg/kg (Rat, Male / female, Experimental value, Oral)
ATE CA (oral)	1780 mg/kg de poids corporel

C9-11, Ethoxylated Alcohol (68439-46-3)	
DL50 orale rat	1378 mg/kg (Rat, Oral)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (Rabbit, Dermal)
ATE CA (oral)	1378 mg/kg de poids corporel

Monoethanolamine (141-43-5)	
DL50 orale rat	1089 mg/kg Source: OECD SIDS
DL50 cutanée lapin	2504 mg/kg Source: OECD SIDS
CL50 Inhalation - Rat (Vapeurs)	> 1487 mg/l Source: ECHA
ATE CA (oral)	1089 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	2504 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

Pentasodium triphosphate (7758-29-4)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

Tetrasodium ethylenediamine tetraacetate (64-02-8)	
LOAEC (inhalation,rat,poussière/brouillard/fumée,90 jours)	0,015 mg/l air Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 413 (Subchronic Inhalation Toxicity: 90-Day Study)
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	≥ 500 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male

Danger par aspiration : Non classé
Voies d'exposition possibles : Contact avec la peau et les yeux. Inhalation. Ingestion.
Symptômes/Effets attendus, aigus et différés : Peut causer des irritations de la peau, dermatites, ou brûlures cutanées. Peut causer dermatose, irritation oculaire, œdème de la cornée, brûlures chimiques.
Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation.
Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.
Symptômes chroniques : No effects known.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long–terme) : Non classé

GREASE CUTTER	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Aucune donnée disponible

Pentasodium triphosphate (7758-29-4)	
CL50 - Poissons [1]	590 mg/l Source: ECOTOX
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-2,71 Source: Ecological Structure Activity Relationships

Tetrasodium ethylenediamine tetraacetate (64-02-8)	
CL50 - Poissons [1]	121 mg/l (US EPA, 96 h, Lepomis macrochirus, Static system, Fresh water, Experimental value, Soft water)
CE50 - Crustacés [1]	625 mg/l (DIN 38412-11, 24 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Experimental value, Locomotor effect)
Algues ErC50	> 100 mg/l (EU Method C.3, 72 h, Desmodesmus subspicatus, Static system, Fresh water, Weight of evidence, Nominal concentration)
CE50 72h - Algues [1]	100 mg/l Source: IUCLID
NOEC chronique poisson	≥ 25,7 mg/l Test organisms (species): Danio rerio (previous name: Brachydanio rerio) Duration: '35 d'
NOEC (chronique)	25 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
FBC - Poissons [1]	1,1 – 1,8 (28 day(s), Lepomis macrochirus, Flow-through system, Fresh water, Experimental value, Fresh weight)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-13,17 (Estimated value, KOWWIN)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	2,495 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
LOEC (chronique)	50 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

Monoethanolamine (141-43-5)	
CL50 - Poissons [1]	170 mg/l Source: OECD SIDS
CE50 - Crustacés [1]	32,6 mg/l
Algues ErC50	2,1 mg/l Source: ECHA
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,31 Source: ICSC

12.2. Persistance et dégradabilité

GREASE CUTTER

Persistance et dégradabilité — Contains readily biodegradable component(s).

Tetrasodium ethylenediamine tetraacetate (64-02-8)	
Persistance et dégradabilité	Not readily biodegradable in water.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	< 0,002 g O^2/g substance

Tetrasodium ethylenediamine tetraacetate (64-02-8)	
Demande chimique en oxygène (DCO)	0,54 – 0,58 g O^2/g substance

C9-11, Ethoxylated Alcohol (68439-46-3)	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

GREASE CUTTER

Potentiel de bioaccumulation — Aucune donnée de bioaccumulation disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) — Aucune donnée disponible

Pentasodium triphosphate (7758-29-4)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-2,71 Source: Ecological Structure Activity Relationships

Tetrasodium ethylenediamine tetraacetate (64-02-8)	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (BCF < 500).
FBC - Poissons [1]	1,1 – 1,8 (28 day(s), Lepomis macrochirus, Flow-through system, Fresh water, Experimental value, Fresh weight)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-13,17 (Estimated value, KOWWIN)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	2,495 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)

C9-11, Ethoxylated Alcohol (68439-46-3)	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée de bioaccumulation disponible.

Monoethanolamine (141-43-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,31 Source: ICSC

12.4. Mobilité dans le sol

GREASE CUTTER

Écologie - sol — Aucune donnée (d'essai) sur la mobilité de la substance n'est disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) — Aucune donnée disponible

Pentasodium triphosphate (7758-29-4)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-2,71 Source: Ecological Structure Activity Relationships

Tetrasodium ethylenediamine tetraacetate (64-02-8)	
Écologie - sol	Low potential for adsorption in soil.

Tetrasodium ethylenediamine tetraacetate (64-02-8)	
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	2,495 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-13,17 (Estimated value, KOWWIN)

Monoethanolamine (141-43-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,31 Source: ICSC

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Législation régionale (déchets) : Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit figurent à l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) de l'EPA (Environmental Protection Agency).

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Contenant non rechargeable. Ne pas réutiliser ou reremplir ce contenant. Offrez pour le recyclage, si disponible ou percez et jetez dans une décharge sanitaire.

Écologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TDG

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Pentasodium triphosphate (7758-29-4)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Tetrasodium ethylenediamine tetraacetate (64-02-8)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

C9-11, Ethoxylated Alcohol (68439-46-3)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Monoethanolamine (141-43-5)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

Pentasodium triphosphate (7758-29-4)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Tetrasodium ethylenediamine tetraacetate (64-02-8)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

C9-11, Ethoxylated Alcohol (68439-46-3)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Monoethanolamine (141-43-5)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 12-12-2023

Textes complet des phrases H:	
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves

L'utilisateur est responsable de fournir un lieu de travail sécuritaire en se basant sur l'information de santé et sécurité exposée par ce guide. Project Clean Inc. n’assume aucune responsabilité en cas de dommages ou de pertes attribuables à la manutention ou à l'utilisation inadéquates de ce produit.

L’information retrouvée sur la fiche de données de sécurité provient de sources récentes et semble tout à fait fiable.